



**Protocole pour l'utilisation des données ZNIEFF dans le cadre de l'élaboration
du schéma départemental des espaces naturels sensibles
entre la sarl Acer campestre et Cercis
le 22 novembre 2007**

Entre :

- La SARL Acer campestre dont le siège social est à Villeurbanne, représentée par sa gérante, Madame Sabine Laval

Et

- Cercis, dont le siège social est à Montpérourx, représenté par Karine Faure

Cette convention s'applique dans le cadre de l'élaboration du Schéma départemental des Espaces naturels sensibles des Pyrénées Orientales, mission confiée par le Département des Pyrénées orientales au bureau d'études Acer campestre.

Elle a pour objectifs de fixer les modalités de mise à disposition des données issues de l'actualisation des ZNIEFF par la DIREN LR.

Le cabinet Cercis s'engage à respecter l'ensemble des modalités (8 articles, copie annexée à la présente convention) précisées dans le protocole de mise à disposition signé par Acer campestre le 26 octobre 2007.

Fait en double exemplaire à Villeurbanne, le 22 novembre 2007.

Pour « Acer campestre » (sarl),
Sabine LAVAL
Gérante

Acer campestre
19 rue Clément Michut-F-69100 Villeurbanne
Tél. : 04 78 03 29 20 - Fax 04 78 03 74 18
mail : acer@acer-campestre.fr
SIRET 489 034 017 00017

Pour Cercis,

Karine FAURE - CERCIS
1, Ch. de la Source - St Etienne
34150 MONTPEYROUX
Tél./Fax : 04.67.96.61.01